






**DECISIONS CONCERNANT: SAIGNEMENT, MALADIE, INDISPOSITION OU BLESSURE**

<i>Incident</i>	<i>Actions de l'Arbitre</i>	<i>Récupération</i>	<i>Décision</i>	<i>Règle</i>
saignement	arrête le jeu - accorde un temps suffisant pour réduire le saignement, panser la blessure ou changer de vêtement - fait reprendre le jeu, une fois que le saignement est stoppé.	à la discrétion de l'Arbitre	Temps accordé	16.1
résurgence du saignement	arrête le jeu - attribue le jeu en cours à l'adversaire - accorde les 90 secondes réglementaires d'intervalle.	aucune	jeu accordé à l'adversaire	16.1.1
				
impossibilité de stopper le saignement	si après les 90 secondes réglementaires d'intervalle, la blessure continue à saigner, accorde la partie à l'adversaire.	aucune	partie accordée à l'adversaire	16.1.1
maladie ou indisposition	demande au joueur de continuer à jouer soit en concédant le jeu et bénéficiant des 90 secondes réglementaires d'intervalle, soit de concéder la partie	aucune directement	décision du joueur	16.2
blessure	vérifie et confirme que la blessure est réelle - décide du genre de la blessure et l'annonce aux joueurs.		décision de catégorie de blessure	16.3
blessure : auto-infligée	accorde un premier temps de récupération	3 minutes	accorde un temps de récupération	16.3.3.1
				
	si un temps de récupération supplémentaire est nécessaire, attribue le jeu à l'adversaire et accorde les 90 secondes réglementaires d'intervalle.	90 secondes	attribue le jeu	16.3.3.1
blessure : responsabilité des deux joueurs	accorde un temps de récupération	une heure	accorde un temps de récupération	16.3.3.2
				
	si un temps de récupération supplémentaire est nécessaire, l'accorde en fonction des possibilités dans la programmation de la compétition..	à la discrétion de l'Arbitre	accorde un temps de récupération	16.3.3.2
blessure : responsabilité entière de l'adversaire.	applique la Règle 17 - si le joueur blessé est dans l'incapacité de reprendre le jeu, lui attribue le gain de la partie.	aucune	sanction de la Règle 17 : attribue la partie	16.3.3.3